

CHALLENGE ROBERT SERRES 2012

Article 1 :

Sous le contrôle du Comité Départemental du Lot de la Fédération Française de Cyclisme, l'EC Lac Vert, Gourdon Cyclisme et Puy L'Evêque Cyclisme, organisent le premier Challenge Robert SERRES pour les minimes et les cadets.

Article 2 :

Ce challenge est ouvert à tous les minimes et tous les cadets de la Fédération Française de Cyclisme.

Article 3 :

Les épreuves pour les cadets :

Dimanche 20 Mai 2012	SALVEZOU CATUS	Epreuve Test
Mardi 14 Août 2012	PUY L'EVEQUE	Prix d'Ouverture
Dimanche 19 Août 2012	SALVIAC	3°Prix des Jeunes
Samedi 29 Septembre 2012	CAPDENAC LE HAUT	Prix des Fêtes

Les épreuves pour les minimes :

Dimanche 20 Mai 2012	SALVEZOU CATUS	Epreuve Test
Dimanche 19 Août 2012	SALVIAC	3°Prix des Jeunes
Samedi 29 Septembre 2012	CAPDENAC LE HAUT	Prix des Fêtes

Article 4 :

A l'issue de chaque épreuve un classement aux points sera établi selon le barème suivant sur les 20 premiers :

75-60-50-45-40-35-32-29-26-23-20-17-13-10-7-5-4-3-2-1.

Tout coureur qui prendra le départ d'une épreuve se verra attribuer un bonus de 10 points.

Tout coureur qui participera à la totalité des épreuves se verra attribuer un bonus de 25 points.

Un classement général sera effectué à l'issue des 3 épreuves pour les minimes, et des 4 épreuves pour les cadets, avec addition de points.

En cas d'égalité de points au classement général final, c'est le classement de la dernière épreuve à Capdenac Le Haut qui départagera les concurrents.

Les 10 premiers du classement général final seront récompensés par des prix en espèces, à l'issue de la dernière épreuve à Capdenac le samedi 29 septembre 2012.

Les coureurs figurant dans les 10 premiers du classement général final qui ne participeront pas à la dernière épreuve, ne seront pas récompensés et seront remplacés par leurs suivants au classement général final.

Après chaque épreuve, le classement du Challenge sera mis en ligne sur le blog du Comité Départemental du Lot à l'adresse :

<http://cd46ffc.over-blog.com/>

Article 5 :

Les litiges seront réglés par le Comité Départemental du Lot.

Article 6 :

Le fait pour un coureur de participer à ce Challenge, implique qu'il a pris connaissance du présent règlement et qu'il l'accepte dans son intégralité.

Prix Minimes : 20-18-16-14-12-10-9-8-7-6.

Prix Cadets : 33-29-25-21-18-15-12-11-9-7.